



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE GRIGNY-SUR-RHÔNE
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **6 février 2026**

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
29	21	8	0

Date de convocation le **30 janvier 2026**

Président: M. Xavier ODO.

Secrétaire de séance : M. Amar **MANSOURI**.

Présents :

M. Xavier ODO, Mme Isabelle GAUTELIER, M. Guillaume MOULIN, Mme Najoua AYACHE, M. Florian RAPP, Mme Victoria MARI, M. Frédéric SERRA, Mme Irène DARRE, M. Arnaud DEROUBAIX, Mme Marie-Claude MASSON, M. Djamal MESAI-MOHAMMED, Mme Nathalie COURREGES, M. Hervé NOUZET, M. Amar MANSOURI, M. Olivier CAPELLA, M. Florian CAMEL, M. Roland DÉCOMBE, Mme Pia BOIZET, M. Jérôme BUB, M. Monji OUERTANI, M. Stéphane GAUBY

Procurations :

Mme Maria MARTINEZ donne pouvoir à Mme Marie-Claude MASSON, M. Maxime MONTET donne pouvoir à M. Xavier ODO, Mme Delphine FAURAND donne pouvoir à M. Djamal MESAI-MOHAMMED, Mme Aurélie FRONTERA donne pouvoir à M. Hervé NOUZET, Mme Chloé OLLAGNIER donne pouvoir à M. Florian RAPP, M. Théo VIGNON donne pouvoir à M. Arnaud DEROUBAIX, Mme Daniela SEIGNEZ donne pouvoir à M. Jérôme BUB, Mme Marie-Line JULLIEN donne pouvoir à Mme Irène DARRE

EXERCICE 2025 - BUDGET GÉNÉRAL - COMPTE FINANCIER UNIQUE

Le Compte Financier Unique est le bilan financier de l'ordonnateur, qui doit rendre compte annuellement au Conseil municipal, des opérations budgétaires qu'il a exécuté, dans les limites autorisées par l'assemblée municipale.

L'appréciation du résultat de l'exercice tient compte des recettes et des dépenses de l'exercice et également des restes à réaliser reportés sur l'exercice suivant.

Le résultat de gestion 2025 est donc le suivant :

Section de fonctionnement :

Mandats émis : 11 420 196,39 €
 Titres émis : 14 266 589,62 €

Soit un excédent de la section de fonctionnement de 2 846 393,23 €.

Section d'investissement :

Mandats émis : 5 992 275,00 €
 Titres émis : 6 570 378,85 €

Soit un solde d'exécution de la section d'investissement de 578 103,85 €.

Le solde de l'exercice 2025 est donc de 3 424 497,08 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

D'ADOPTER, après que Monsieur le Maire se soit retiré, le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 du budget principal de la commune.

Suffrages exprimés	28	
Vote(s) Pour	23	Mme Isabelle GAUTELIER, M. Guillaume MOULIN, Mme Najoua AYACHE, M. Florian RAPP, Mme Victoria MARI, M. Frédéric SERRA, Mme Irène DARRE, M. Arnaud DEROUBAIX, Mme Marie-Claude MASSON, Mme Maria MARTINEZ, M. Djamal MESAI-MOHAMMED, Mme Nathalie COURREGES, M. Hervé NOUZET, M. Amar MANSOURI, M. Olivier CAPELLA, M. Maxime MONTET, Mme Delphine FAURAND, Mme Aurélie FRONTERA, Mme Chloé OLLAGNIER, M. Théo VIGNON, M. Florian CAMEL, Mme Marie-Line JULLIEN, M. Stéphane GAUBY
Vote(s) Contre	5	M. Roland DÉCOMBE, Mme Pia BOIZET, M. Jérôme BUB, Mme Daniela SEIGNEZ, M. Monji OUERTANI
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	1	M. Xavier ODO

Ainsi fait et délibéré le vendredi 06 février 2026.

Le Maire,
Xavier ODO.



Le secrétaire de séance
Amar MANSOURI.